

# Lancement du programme Vers un Service public de l'eau neutre en carbone

Dossier de la rédaction de H2o  
January 2012

Des arbres ont été plantés symboliquement à l'usine d'eau potable de Choisy le Roi, le 15 décembre 2011, en présence du comité du SEDIF pour fêter le lancement du programme "Vers un Service public de l'eau neutre en carbone". Conjointement, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France - SEDIF, et son délégataire, Veolia Eau d'Île de France, s'engagent sur la lutte contre les gaz à effet de serre. Un programme a été établi jusqu'en 2022 qui réunit une gestion optimisée du service de l'eau et un soutien à l'enjeu planétaire de la reforestation, avec des actions significatives dès 2012. La démarche repose sur trois piliers : les économies d'énergie, les énergies renouvelables et la reforestation communautaire, avec des objectifs contractuels :

- Économies d'énergie - L'objectif est de réduire de 6 % la consommation électrique d'ici 2020. L'électricité, essentiellement consacrée au pompage et au traitement de l'eau, représente 95 % de la consommation énergétique du service de l'eau. En complément, une partie du parc des véhicules est progressivement renouvelée par des véhicules électriques. Les tournées des techniciens sont optimisées.

- Énergies renouvelables - Les contrats souscrits auprès d'EDF permettront d'assurer un approvisionnement en électricité à 100 % issu d'énergies renouvelables, dès 2013. L'installation de panneaux solaires sur les terrasses des usines et l'utilisation progressive de diester pour une partie des véhicules favorisent aussi les énergies renouvelables.

- Reforestation - Solidaire des enjeux planétaires liés aux gaz à effet de serre (GES), le service de l'eau du SEDIF soutient des programmes de reforestation communautaire reconnus pour leur pertinence environnementale et sociale. Après avoir soutenu la plantation de 142 000 arbres en 2011, il soutiendra en 2012, la plantation de près de 500 000 arbres, dans le cadre de programmes d'agroforesterie suivis et évalués sur le terrain.

Un enjeu planétaire pour le climat et la préservation des ressources en eau

- Treize millions d'hectares disparaissent chaque année ! La déforestation est elle seule responsable de plus de 20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES). Selon la FAO, Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture : "Le meilleur moyen d'enfouir le carbone de façon productive est en théorie l'agroforesterie, qui associe des arbres et des cultures, et fournit des revenus". En 2011, année proclamée Année internationale des forêts par l'ONU, le SEDIF a soutenu 9 programmes d'agroforesterie réalisés sur 3 continents, sélectionnés pour leurs bénéfices sociaux et économiques

et environnementaux, dont leur capacité à piéger le carbone. Au total, 142 000 arbres ont ainsi été plantés.

À partir du 1er janvier 2012, le programme avoisinera 500 000 arbres. Ce chiffre sera affiné sur la base du bilan carbone 2011 réalisé par le SEDIF. Ce bilan annuel des GES émis par le service de l'eau permettra de suivre les objectifs de réduction des émissions à la source. Les programmes d'agroforesterie seront réalisés en complément, et à hauteur des émissions résiduelles (ne pouvant être réduites). La plantation d'arbres sur la planète contribue aussi à la préservation des ressources en eau. Elle participe à la conservation de l'eau douce. Le système racinaire des arbres joue le rôle de filtre vis-à-vis de certains polluants, et permet d'alimenter les nappes phréatiques.

Des programmes choisis pour leur pertinence environnementale et sociale

- Le service de l'eau du SEDIF soutient des projets de reforestation communautaire, en s'appuyant sur l'expertise de l'association Up2Green Reforestation, qui assure un suivi sur le terrain en lien avec les ONG locales et les partenaires techniques. Les programmes sont évalués par le Cécocert Environnement, spécialiste de la certification environnementale. Les programmes soutenus améliorent les conditions de vie des populations locales tout contribuant à la lutte contre le changement climatique. Les communautés sont formées à des pratiques agroforestières qui respectent et préservent leur environnement naturel et la biodiversité tout en leur fournissant de nouvelles sources de revenus.

Le SEDIF qui a l'expérience de la solidarité internationale via son programme Solidarité Eau a d'ailleurs souhaité que la reforestation se fasse prioritairement dans des pays où il aide les populations à accéder à l'eau potable (Bénin, Burkina Faso, Madagascar et Sénégal). Les autres pays concernés par les programmes de plantation 2011 ont été : la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Pérou, la Thaïlande.

Pour en savoir plus, visitez la plateforme du service de l'eau dédiée à la plantation des arbres :

[www.uneterrequirespire.com](http://www.uneterrequirespire.com)

SEDIF - 15-12-2011